

Méthodologie

Le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) par Otex vise à décrire annuellement l'emploi agricole selon les principales spécialisations productives, au niveau national et régional, sur le périmètre des exploitations métropolitaines retenues dans le recensement agricole (RA). Cette publication complète le BAEA régional, toutes spécialisations confondues, diffusé en juin 2016.

Le BAEA par Otex est construit par le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture (SSP). Sa conception a fait l'objet d'un groupe de travail technique avec la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), le Secrétariat Général (SG) du ministère de l'Agriculture, la Direction Générale de la Performance Économique et environnementale des entreprises (DGPE). Le choix des Otex par région a été fait en concertation avec les Services Régionaux de l'Information Statistique et Économique (du ministère de l'Agriculture) (SRISE).

Le BAEA par Otex est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA) 2000 et 2010, d'une part, et les données annuelles de la mutualité sociale agricole (MSA), d'autre part, en vue

de permettre une actualisation des données entre deux RA.

Le rapprochement des deux sources de données (RA et MSA) est complexe car il s'agit de données à vocations différentes :

- le RA, effectué dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne, donne une photographie de l'agriculture par grandes thématiques : cultures et superficies cultivées, élevage et cheptel, équipement des exploitations, emploi salarié ou familial, gestion de l'exploitation...
- les données MSA ont, en premier lieu, une vocation administrative pour la gestion des cotisations sociales agricoles des exploitants agricoles non-salariés et des cotisations des salariés agricoles.



Elles permettent, en second lieu, un suivi de l'emploi du périmètre MSA et font l'objet de diverses publications annuelles sous la forme de tableaux de bord et d'études.

Une comparaison précise des données du RA 2010 par Otex et des données de la MSA par code d'activité des accidents du travail agricole sur la même période a été effectuée en vue de définir des modalités de traitement des données de la MSA permettant une mise à jour des données du RA à partir des évolutions annuelles observées dans les données de la MSA. Lorsque les données MSA ne fournissaient pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs d'emploi, les évolutions ont été estimées à partir des évolutions annuelles moyennes observées entre le RA 2000 et le RA2010. L'édition précédente du BAEA par Otex, publiée en novembre 2014, portait sur les résultats 2012. La présente publication présente la mise à jour 2014 et les estimations 2015 des données de l'emploi du RA 2010 selon l'orientation technique prépondérante (Otex) de l'exploitation agricole en 15 catégories :

Liste des Otex

1500	Céréales et oléo-protéagineux
1600	Autres grandes cultures
2800	Maraîchage
2900	Fleurs, horticulture diverse
3500	Viticulture
3900	Fruits et autres cultures permanentes
4500	Bovins lait
4600	Bovins viande
4700	Bovins mixte
4813	Ovins et caprins
4840	Autres herbivores
5100	Porcins

5200	Volailles
5374	Autres élevages hors sol
6184	Polyculture, polyélevage

La liste exhaustive des 64 Otex regroupées en 15 Otex se trouve en annexe 2.

La présentation du BAEA selon l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex)

Le BAEA par Otex décrit sous forme de fiches, au niveau national et pour les 13 régions, les données de l'emploi agricole selon les principales spécialisations productives sur le périmètre du RA en 2000, 2010, 2014 et 2015 estimé.

1^{re} partie : la déclinaison nationale du BAEA par Otex

Sont présentés :

- un extrait du BAEA national 2014 complété par des données et graphiques par Otex ;
- 15 fiches (une fiche par Otex).

2^e partie : la déclinaison régionale du BAEA par Otex

Pour chaque région, sont fournis :

- un extrait du BAEA régional 2014 et des données et graphiques de cadrage mettant en évidence les principales Otex de la région ;
- des fiches par Otex dont le nombre varie entre 2 et 11 selon la taille de la région et la diversité de sa production agricole.

Chaque fiche comprend un tableau d'indicateurs de l'emploi agricole et cinq graphiques.

Le tableau d'indicateurs se présente sous la forme suivante :

1 - les exploitations agricoles :

- le nombre d'exploitations agricoles est ventilé selon divers critères (taille, Gaec ou sociétés, présence de salariés permanents) ;

2 - l'ensemble des actifs agricoles :

- les chefs d'exploitation et co-exploitants selon la taille de l'exploitation ; les conjoints et autres actifs non-salariés ;
- les **actifs agricoles salariés** : les salariés permanents, les saisonniers et occasionnels incluant les salariés d'entreprises de travaux agricoles (ETA) et de coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) ;
- le total des actifs permanents ;

3 - les salaires horaires bruts moyens :

- les salaires horaires bruts moyens et le rapport des salaires horaires au SMIC des salariés permanents et des saisonniers et occasionnels.

Remarque 1 : L'unité retenue pour l'emploi agricole dans sa déclinaison par Otex est le nombre d'unités de travail annuel (UTA) *ie.* l'emploi en équivalent temps plein.

Remarque 2 : Les conjoints salariés et les autres membres de la famille salariés sont comptabilisés avec les salariés permanents pour se rapprocher des nouveaux concepts des enquêtes sur la structure des exploitations agricoles. Les données 2000 et 2010 du recensement agricole des conjoints, des aides familiaux et des salariés permanents par Otex ont été recalculées selon ce nouveau mode de comptabilisation.

Remarque 3 : Les salariés employés par un groupement d'employeurs sont considérés comme occupant un emploi permanent sur l'exploitation. Si ces salariés ne sont présents sur l'exploitation que pour des travaux saisonniers, ils sont comptabilisés avec la main-d'œuvre non permanente.

Remarque 4 : Les salaires horaires n'étant pas disponibles dans le RA, les salaires horaires bruts moyens sont calculés à partir des données MSA uniquement.

Les cinq graphiques portent sur :
1 • l'évolution de l'emploi agricole (en UTA) entre 2000 et 2015 par catégorie d'emploi (chefs d'exploitation, dont chefs

d'exploitation dans les moyennes et grandes exploitations, conjoints et autres actifs non-salariés, salariés permanents, salariés saisonniers et ETA et Cuma) ;

2 • la répartition des actifs agricoles en UTA par catégorie d'emploi en 2000, 2010 et 2014.

3 • le taux de féminisation 2000 et 2010 selon la catégorie d'emploi ;

4 • l'âge moyen 2000 et 2010 selon la catégorie d'emploi ;

5 • les % des effectifs des chefs et coexploitants des moyennes et grandes exploitations par statut (individuel – Gaec ou société).

Le choix de 92 Otex parmi les 13 régions

Il a été décidé de ne sélectionner que les Otex prépondérantes de chaque région. En effet, les calculs par Otex ne sont pas suffisamment robustes statistiquement dès lors qu'ils reposent sur des effectifs trop faibles.

L'annexe 3 indique, pour chaque région, la représentativité des Otex sélectionnées en terme de nombre d'exploitations, d'UTA totales, d'UTA des chefs, coexploitants, conjoints ou autres actifs non-salariés et d'UTA des salariés.

Le tableau ci-dessous montre pour chaque région les Otex sélectionnées.

Les Otex retenues par région

Otex retenues	R44 ACAL	R75 ALPC	R84 AuRA	R27 BoFC	R536 Bret.	R24 Centre	R94 Corse	R11 IdF	R76 LRMI	R32 NPPi	R28 Norm.	R52 PdL	R93 PACA	Nombre d'Otex
1500	X	X	X	X		X		X	X	X	X			9
1600	X	X	X		X	X		X	X	X	X		X	10
2800		X			X				X			X	X	5
2900	X	X	X		X	X			X			X	X	8
3500	X	X	X	X		X	X		X	X		X	X	10
3900		X	X				X		X			X	X	6
4500	X	X	X	X	X				X	X	X	X		9
4600	X	X	X	X		X			X		X	X		8
4700	X		X								X	X		4
4813		X	X						X				X	4
4840			X								X			2
5100					X									1
5200		X			X				X			X		4
5374					X							X		2
6184	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X		10
Nombre d'Otex	8	11	11	5	8	6	2	2	11	5	7	10	6	92
R44 ACAL : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine R75 ALPC : Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes R84 AuRA : Auvergne-Rhône-Alpes R27 BoFC : Bourgogne-Franche-Comté R53 Bret. : Bretagne					R24 Centre : Centre-Val de Loire R94 Corse : Corse R11 IdF : Île-de-France R76 LRMI : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées R32 NPPi : Nord-Pas-de-Calais-Picardie					R28 Norm. : Normandie R52 PdL : Pays de la Loire R93 PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur				
1500 : Céréales et oléoprotéagineux 1600 : Autres grandes cultures 2800 : Maraîchage 2900 : Fleurs, horticulture diverse 3500 : Viticulture					3900 : Fruits et autres cultures permanentes 4500 : Bovins lait 4600 : Bovins viande 4700 : Bovins mixte 4813 : Ovins et caprins					4840 : Autres herbivores 5100 : Porcins 5200 : Volailles 5374 : Autres élevages hors sol 6184 : Polyculture, polyélevage				

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Au total, 92 Otex sont retenues parmi un ensemble de 195 Otex. Elles représentent :

- 89 % des UTA totales (base RA 2010) ;
- 89 % des UTA des chefs d'exploitation, coexploitants, conjoints ou autres actifs non-salariés ;
- 88 % de l'emploi salarié y compris les ETA et Cuma.

Les 92 Otex retenues couvrent une très large part de l'emploi agricole de la région sauf dans les deux régions dont les effectifs sont peu élevés, la Corse et l'Île de France où le taux de représentativité des UTA totales est respectivement de 38 % et de 61 %.

La représentativité des Otex retenues dans les analyses régionales en terme d'emploi au niveau national est plus variable. Les trois Otex qui emploient le plus d'UTA au niveau national, la viticulture, l'élevage « bovin lait » et la « polyculture et polyélevage » sont sélectionnées dans un grand nombre de régions. De ce fait, la quasi-totalité de l'effectif national de ces Otex est pris en compte (taux de couverture égal respectivement à 100 %, 98 % et 95 %). À l'inverse, les Otex à effectifs faibles « Autres herbivores », « Porcins » et « Autres élevages hors sol » n'ont été retenues que dans les régions dans lesquelles ces activités sont essentielles. Les effectifs couverts ne représentent donc qu'une assez faible part de l'emploi total de ces Otex (taux de

couverture égaux respectivement à 35 %, 52 % et 53 %).

L'annexe 4 précise, pour chaque Otex retenue dans les analyses régionales, son taux de couverture au niveau national en terme de nombre d'exploitations, UTA totales, UTA des chefs, coexploitants, conjoints ou autres actifs non-salariés et UTA des salariés

La méthodologie de la déclinaison du BAEA 2014 par Otex

Le tableau ci-dessous rappelle le mode de mise à jour des indicateurs du BAEA : données MSA ou données du RA lorsque les données MSA ne fournissent pas d'indicateurs.

Indicateurs de mise à jour du BAEA	RA tendance 2010/2000	MSA 2014/2013
Les actifs agricoles		
Les chefs d'exploitation et coexploitants non-salariés		x
Les chefs d'exploitation et coexploitants salariés	x	
Les conjoints non co-exploitants et les autres actifs non-salariés	x	
Les salariés permanents ¹ et non permanents		x
Les UTA des Cuma et ETA	x	
1. Y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés.		

La déclinaison du BAEA par Otex nécessite des rapprochements supplémentaires entre les fichiers du recensement 2010 et ceux de la MSA pour établir la correspondance entre le classement des activités agricoles par Otex au RA et le classement selon la nomenclature des accidents du travail agricole à la MSA.

La déclinaison par Otex des indicateurs mis à jour à partir des données MSA s'effectue, pour chaque

indicateur et chaque région, selon les étapes suivantes :

1. Le rapprochement des fichiers du RA et de la MSA.
Le rapprochement à partir des Siret entre les effectifs du RA et les données MSA permet d'obtenir une répartition par Otex et par activité MSA.
2. Les calculs des évolutions 2011/2010 à 2015/2014 par

Otex à partir des évolutions MSA pondérées en fonction de la répartition obtenue précédemment.

3. L'application de ces évolutions par Otex 2011/2010 à 2015/2014 aux données du RA.

→ Voir en annexe 5 un exemple de calcul.



La déclinaison par Otex des indicateurs mis à jour à partir des données du RA (conjoint non co-exploitants et autres actifs non-salariés, ETA et Cuma) lorsque les données MSA ne fournissent pas d'éléments suffisants est effectuée par prolongement de la tendance observée entre le recensement agricole 2000 et 2010.

Remarque 1 : Par région, pour chaque indicateur, des ajustements à la marge sont opérés avec les totaux par région du BAEA 2014 publié en juin 2016.

Remarque 2 : Les données nationales par Otex sont la somme des résultats des régions.

Les apports de la déclinaison selon l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex)

La déclinaison par Otex permet une analyse plus approfondie de l'emploi agricole prenant en compte la diversité des situations selon les productions ou les spécialisations régionales.

Les trois tableaux ci-après illustrent ainsi la diversité selon les Otex des évolutions moyennes annuelles de l'emploi (UTA total, UTA des non-salariés, UTA des salariés) entre 2010 et 2014 comparées à 2010/2000.

Évolution de l'emploi agricole (UTA) par Otex

	Emploi agricole total						
	Rappel UTA 2010	2010/2000 moyenne annuelle	2014/2010 moyenne annuelle	2014/2010 / 2010/2000			
				inversion de la tendance	ralentissement de la baisse	proche de 2010/2000	accélération de la baisse
Total	751 365	- 2,4 %	- 1,0 %		X		
1500 Céréales et oléoprotéagineux	80 020	- 0,5 %	- 1,0 %				X
1600 Autres Grandes cultures	49 384	- 2,4 %	- 0,4 %		X		
2800 Maraîchage	23 264	- 1,5 %	+ 0,6 %	X			
2900 Fleurs, horticulture diverse	33 737	- 3,0 %	- 2,4 %			X	
3500 Viticulture	132 525	- 1,4 %	- 0,1 %		X		
3900 Fruits et autres cultures perm.	36 623	- 2,6 %	+ 0,7 %	X			
4500 Bovins lait	95 382	- 3,5 %	- 2,1 %		X		
4600 Bovins viande	70 118	- 2,3 %	- 2,0 %			X	
4700 Bovins mixte	21 028	- 4,6 %	- 2,1 %		X		
4813 Ovins et caprins	34 292	- 2,4 %	- 1,1 %		X		
4840 Autres herbivores	25 454	- 0,6 %	- 0,3 %			X	
5100 Porcins	13 856	- 2,0 %	- 0,8 %		X		
5200 Volailles	26 050	- 1,7 %	- 1,1 %			X	
5374 Autres élevages hors sol	14 655	- 4,2 %	- 1,5 %		X		
6184 Polyculture, polyélevage	94 976	- 3,6 %	- 1,1 %		X		

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Méthodologie

Évolution de l'emploi agricole non-salarié (UTA) par Otex

	L'emploi non-salarié ¹						
	Rappel UTA 2010	2010/2000 moyenne annuelle	2014/2010 moyenne annuelle	2014/2010 / 2010/2000			
				inversion de la tendance	ralentissement de la baisse	proche de 2010/2000	accélération de la baisse
Total	520 692	- 3,0 %	- 2,2 %		X		
1500 Céréales et oléoprotéagineux	66 849	- 0,7 %	- 1,6 %				X
1600 Autres Grandes cultures	30 666	- 2,5 %	- 1,4 %		X		
2800 Maraîchage	7 678	- 2,7 %	- 2,5 %			X	
2900 Fleurs, horticulture diverse	10 576	- 3,8 %	- 2,2 %		X		
3500 Viticulture	61 807	- 2,6 %	- 2,3 %			X	
3900 Fruits et autres cultures perm.	15 023	- 2,7 %	- 1,9 %		X		
4500 Bovins lait	85 010	- 3,9 %	- 2,8 %		X		
4600 Bovins viande	64 294	- 2,5 %	- 2,5 %			X	
4700 Bovins mixte	18 547	- 5,2 %	- 3,1 %		X		
4813 Ovins et caprins	31 105	- 2,7 %	- 1,8 %		X		
4840 Autres herbivores	17 892	- 1,4 %	- 1,1 %		X		
5100 Porcins	8 187	- 3,4 %	- 2,8 %			X	
5200 Volailles	17 176	- 2,1 %	- 1,7 %			X	
5374 Autres élevages hors sol	12 187	- 4,6 %	- 2,5 %		X		
6184 Polyculture, polyélevage	73 694	- 4,2 %	- 2,0 %		X		

1. Y compris les chefs et les coexploitants salariés (RA2010 - 9 196 UTA - cf. annexe 8).

Évolution de l'emploi agricole salarié (UTA)

	L'emploi salarié					
	Rappel UTA 2010	2010/2000 moyenne annuelle	2014/2010 moyenne annuelle	2014/2010 / 2010/2000		
				inversion de la tendance	proche de 2010/2000	accélération de la hausse
Total	230 673	- 0,8 %	+ 1,5 %	X		
1500 Céréales et oléoprotéagineux	13 171	+0,5 %	+ 2,1 %			X
1600 Autres Grandes cultures	18 718	- 2,1 %	+ 1,3 %	X		
2800 Maraîchage	15 587	- 0,8 %	+ 2,1 %	X		
2900 Fleurs, horticulture diverse	23 161	- 2,7 %	- 2,5 %		X	
3500 Viticulture	70 718	- 0,1 %	+ 1,7 %	X		
3900 Fruits et autres cultures perm.	21 601	- 2,6 %	+ 2,4 %	X		
4500 Bovins lait	10 372	+0,9 %	+ 2,9 %			X
4600 Bovins viande	5 825	+0,0 %	+ 3,2 %	X		
4700 Bovins mixte	2 480	+ 1,6 %	+ 4,1 %			X
4813 Ovins et caprins	3 187	+ 1,7 %	+ 4,5 %			X
4840 Autres herbivores	7 562	+ 1,7 %	+ 1,5 %		X	
5100 Porcins	5 669	+0,6 %	+ 1,9 %			X
5200 Volailles	8 874	- 1,0 %	- 0,0 %	X		
5374 Autres élevages hors sol	2 468	- 1,9 %	+ 2,8 %	X		
6184 Polyculture, polyélevage	21 281	- 1,1 %	+ 1,9 %	X		

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

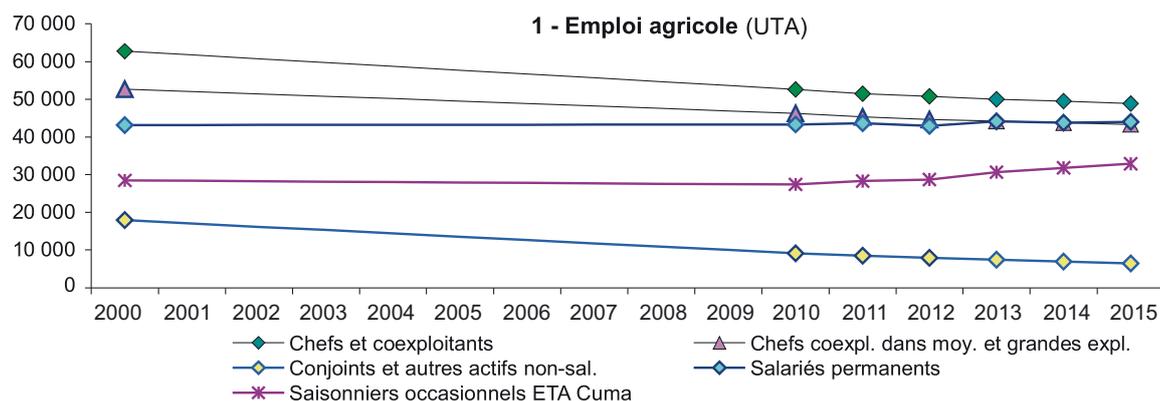
La déclinaison par Otex de l'emploi agricole permet de mettre en évidence certaines caractéristiques de l'emploi étroitement liées à l'activité dominante des exploitations.

À titre d'exemple, l'analyse des Otex « Viticulture », « Bovins lait » et « Céréales et oléoprotéagineux » (COP) illustre :

- l'importance de l'emploi salarié en viticulture ;

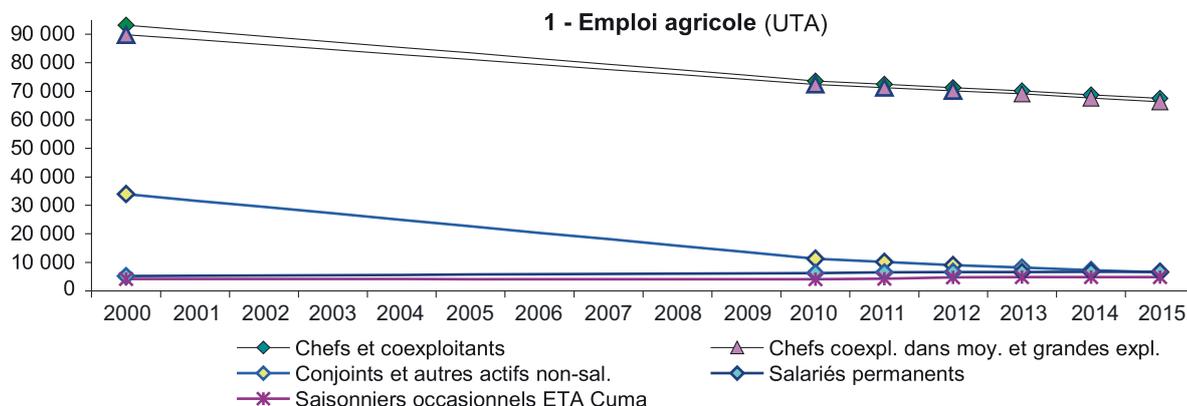
- la quasi-absence de petites exploitations en orientation « bovins lait » ;
- l'emploi très majoritairement non-salarié de l'Otex COP et la faible diminution des UTA dans cette orientation depuis 2010.

L'emploi agricole des exploitations spécialisées en viticulture (Otex 3500)



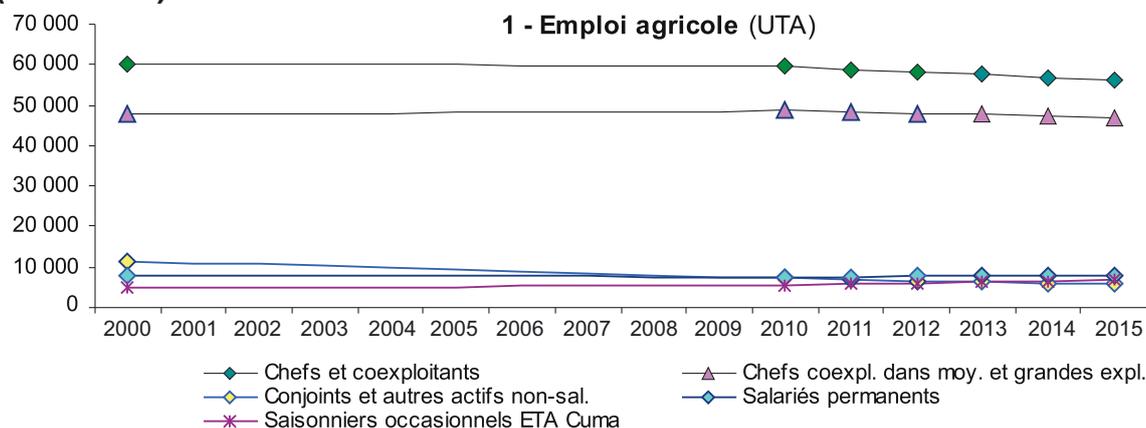
Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

L'emploi agricole des exploitations spécialisées en bovins lait (Otex 4500)



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

L'emploi agricole des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) (Otex 1500)



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Méthodologie

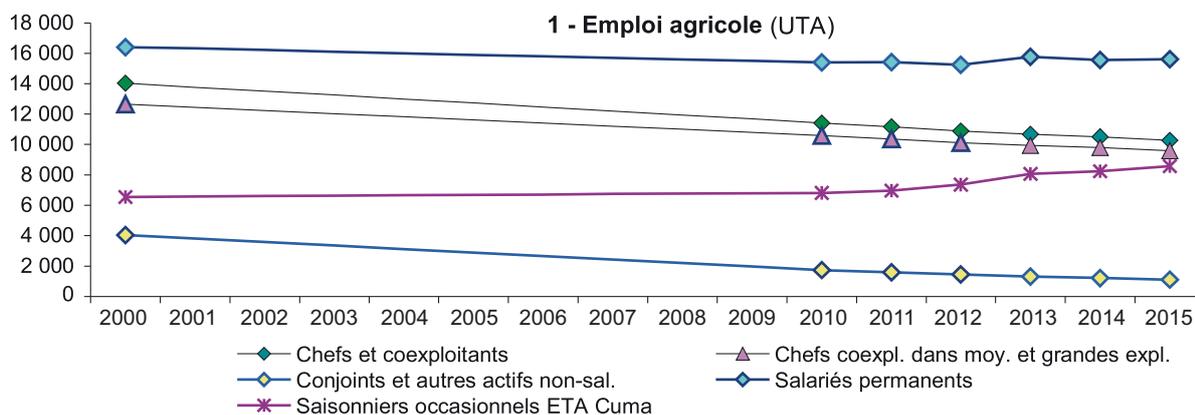
La déclinaison du BAEA par Otex permet également de comparer les caractéristiques de l'emploi dans une même Otex entre plusieurs régions. Ainsi, la part de l'emploi

salarié en viticulture varie fortement selon les régions : elle représente en 2014 deux-tiers des UTA en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, un peu plus de

la moitié en région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et seulement 43 % en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Viticulture - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

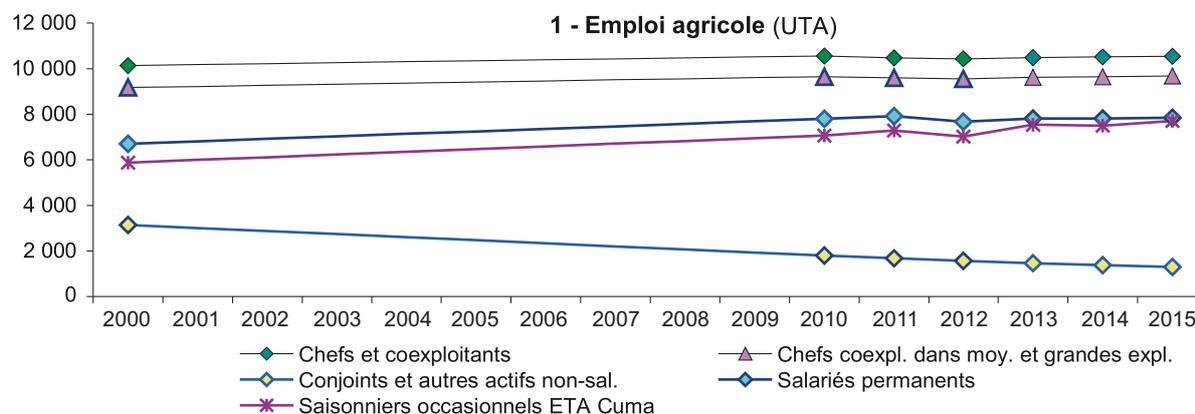
Emploi total 2014 : 35 521 UTA dont l'emploi salarié représente les 2/3 (67 %)



Source: Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Viticulture - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

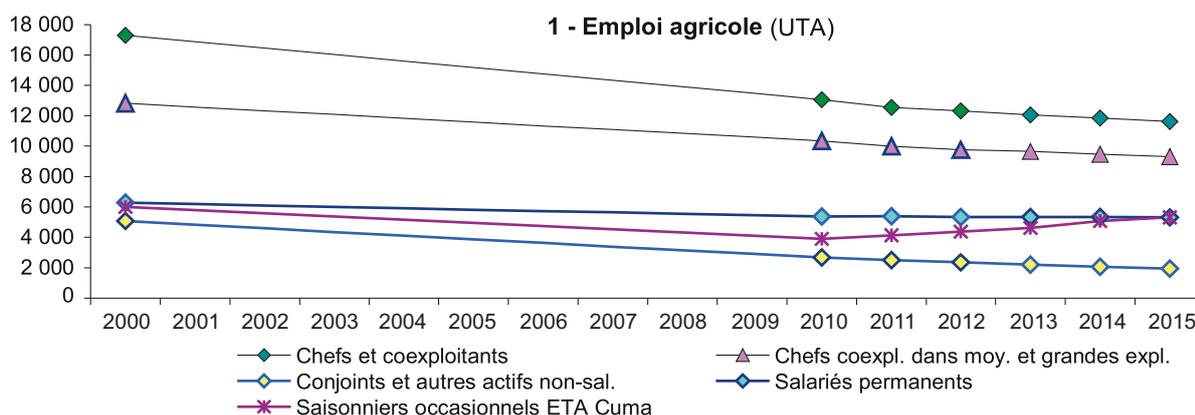
Emploi total 2014 : 27 216 UTA dont l'emploi salarié représente 56 %



Source: Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Viticulture - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Emploi total 2014 : 24 319 UTA dont l'emploi salarié représente 43 %



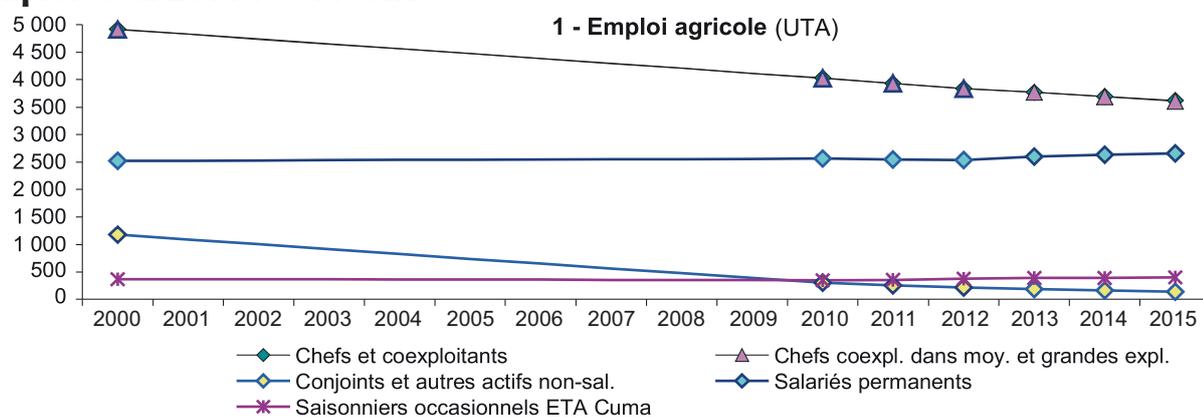
Source: Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

La déclinaison par Otex permet aussi de disposer d'analyses plus ciblées sur l'évolution de l'emploi

agricole dans des Otex particulièrement concentrées sur certaines régions : par exemple, élevage por-

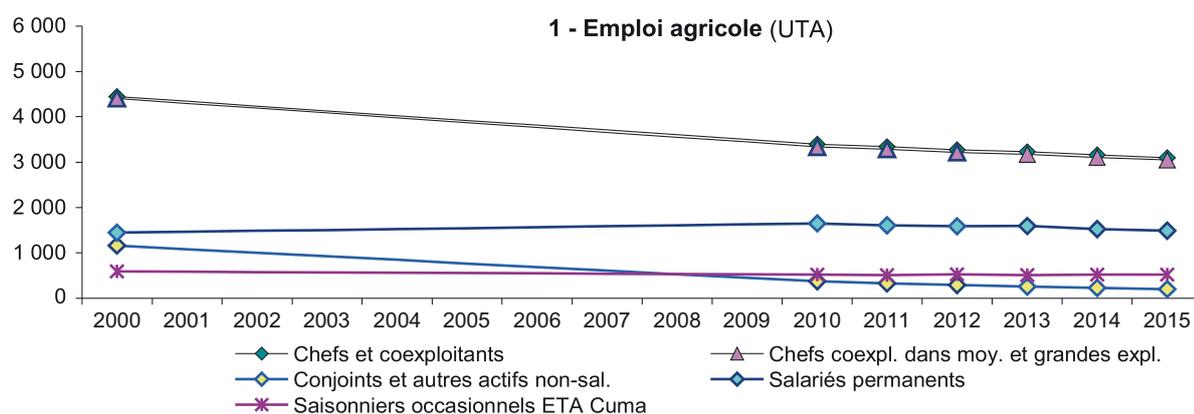
cin et élevage avicole en région Bretagne, « Autres herbivores » (essentiellement élevage de chevaux) en région Normandie.

Bretagne - élevages porcins Emploi total 2014 : 6 877 UTA



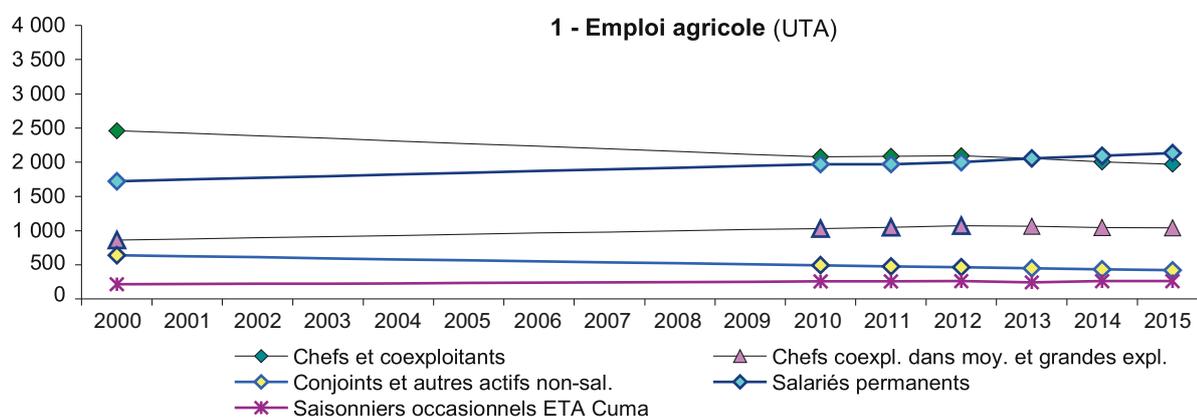
Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Bretagne - volailles Emploi total 2014 : 5 424 UTA



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Normandie - autres herbivores Emploi total 2014 : 4 792 UTA



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

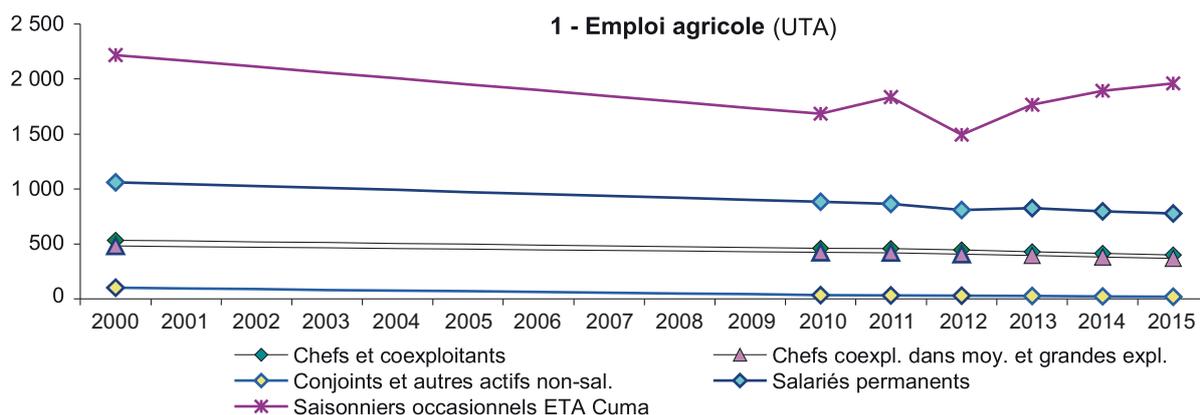
Méthodologie

La déclinaison de l'emploi régional par Otex met en évidence la forte sensibilité de l'emploi saisonnier aux aléas climatiques pour les orientations fruitières.

Ainsi en Pays de la Loire et Limousin à forte production de pommes de table, les graphiques ci-dessous illustrent la chute en 2012 du recours à la main-d'œuvre saison-

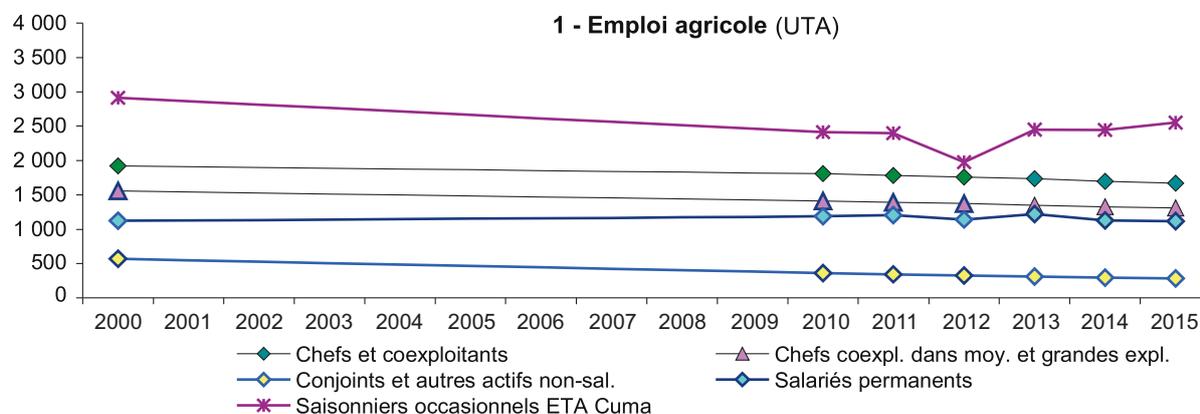
nière liée au gel de début d'année 2012 ayant entraîné une baisse sensible de la récolte de pommes.

Pays de la Loire - fruits et autres cultures permanentes Emploi total 2014 : 5 424 UTA



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - fruits et autres cultures permanentes Emploi total 2014 : 5 567 UTA



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

La répartition des chefs d'exploitation et coexploitants dans les moyennes et grandes exploitations selon le statut juridique de l'exploitation (cf. graphique 5 de chaque fiche par Otex) met en exergue certaines

régions dans lesquelles la part des chefs et coexploitants en Gaec ou société est plus élevée que la moyenne nationale quelle que soit l'orientation dominante de l'exploitation (Pays de la Loire et Bretagne).

A contrario, les régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur se situent en dessous de la moyenne nationale.

Répartition des chefs et coexploitants selon le statut juridique de l'exploitation des 92 Otex¹

% des chefs et coexploitants des moyennes et grandes exploitations en Gaec ou en société

	01-R44 ACAL		02-R75 ALPC		03-R84 AuRA		04-R27 BoFC		05-R536 Bret.		06-R24 Cent.		07-R94 Corse	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Moyenne de la région	50%	63%	44%	59%	38%	52%	49%	62%	52%	72%	47%	60%	19%	24%
1500 Céréales et oléoprotéagineux	49%	62%	43%	57%	29%	38%	48%	60%			44%	56%		
1600 Autres grandes cultures	65%	80%	54%	67%	41%	54%			48%	63%	53%	67%		
2800 Maraîchage			45%	52%					60%	62%				
2900 Fleurs, horticulture diverse	51%	60%	48%	60%	53%	61%			57%	62%	61%	74%		
3500 Viticulture	35%	49%	50%	62%	32%	42%	52%	63%			49%	64%	33%	48%
3900 Fruits et autres cultures permanentes			51%	59%	36%	42%							24%	33%
4500 Bovins lait	57%	76%	51%	73%	40%	61%	55%	72%	47%	75%				
4600 Bovins viande	26%	36%	35%	51%	33%	45%	34%	49%			30%	43%		
4700 Bovins mixte	60%	80%			46%	70%								
4813 Ovins et caprins			28%	48%	28%	41%								
4840 Autres herbivores					32%	47%								
5100 Porcins									66%	79%				
5200 Volailles			46%	59%					41%	59%				
5374 Autres élevages hors sol									68%	84%				
6184 Polyculture, polyélevage	60%	74%	45%	60%	41%	52%	59%	72%	63%	77%	52%	65%		
Nombre d'Otex retenues	8		11		11		5		8		6		2	

% des chefs et coexploitants des moyennes et grandes exploitations en Gaec ou en société (suite)

	08-R11 IdF		09-R76 LRMi		10-R32 NPPi		11-R28 Norm.		12-R52 PdL		13-R93 PACA		France métropoli- taine	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Moyenne de la région	50%	63%	38%	50%	45%	60%	44%	63%	53%	72%	36%	46%	45%	60%
1500 Céréales et oléoprotéagineux	46%	58%	41%	51%	44%	53%	44%	59%					44%	56%
1600 Autres grandes cultures	60%	77%	39%	56%	49%	62%	51%	66%			35%	43%	51%	65%
2800 Maraîchage			37%	39%					55%	70%	37%	48%	42%	51%
2900 Fleurs, horticulture diverse			41%	53%					59%	70%	31%	38%	47%	57%
3500 Viticulture			29%	39%	29%	48%			58%	76%	39%	49%	39%	52%
3900 Fruits et autres cultures permanentes			39%	52%					67%	78%	42%	53%	42%	52%
4500 Bovins lait			46%	62%	42%	66%	43%	66%	58%	81%			48%	71%
4600 Bovins viande			29%	45%			15%	25%	29%	50%			31%	46%
4700 Bovins mixte							41%	71%	50%	82%			49%	74%
4813 Ovins et caprins			47%	58%							26%	37%	36%	50%
4840 Autres herbivores							30%	43%					32%	45%
5100 Porcins													64%	78%
5200 Volailles			40%	54%					48%	64%			42%	57%
5374 Autres élevages hors sol									69%	83%			64%	78%
6184 Polyculture, polyélevage			40%	50%	49%	66%	56%	70%	60%	76%			50%	65%
Nombre d'Otex retenues	2		11		5		7		10		6			

Source: Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

1. Cet indicateur n'est pas décliné selon les 92 Otex pour l'année 2014 car la déclinaison annuelle par Otex à partir des données MSA nécessite des expertises complémentaires.